

## Procès-Verbal du Conseil d'école du vendredi 8 novembre 2024

Personnes présentes : Commune : ERNST Guy (maire),

Equipe enseignante : FRISON Catherine, GEORGES Laurence, (enseignant.e.s), EYDMANN Claudine (ATSEM),

Représentantes des parents: DURRENBERGER Muriel, IMSE-VALLIN Marion, LASSERRE Claire, SEXER Saskia.

Excusées: RICHARD Céline, WANTZ Sandrine (enseignantes).

### **Le conseil d'école débute à 18h30**

#### **1. Le conseil d'Ecole :**

- Rappel de la constitution du conseil et fonctionnement

#### **2. Fonctionnement de l'école**

Personnels et effectifs: 57 élèves répartis en 3 classes :

- en PS MS GS: GEORGES Laurence avec 8 PS - 8 MS - 9 GS → 25 élèves. ATSEM : EYDMANN Claudine.
  - en CP CE1 : RICHARD Céline, complétée par WANTZ Sandrine (les mardi et jeudi) avec 5 CP – 8 CE1 → 13 élèves.
  - au CE2 CM1 CM2 : FRISON Catherine avec 4 CE2 - 8 CM1 - 7 CM2 → 19 élèves
  - Cette année, une AESH accompagne 3 élèves selon un emploi du temps établi en équipe. Elle doit accompagner prioritairement un élève de PS, selon ses temps de présence.
  - La classe de PS-MS-GS se rend à la salle polyvalente les lundis et jeudis matin, la classe CP-CE1 le lundi et jeudi en début d'après-midi et la classe CE-CM les lundis après-midis (sauf quand la météo et l'activité permettent de le faire sur le terrain).
  - R.A.S.E.D (Réseau d'Aide Spécialisée pour les Enfants en Difficultés) L'équipe intervient dans l'école auprès d'élèves selon les besoins identifiés, en ce moment les lundis et jeudis après-midi, dans l'annexe. + Présentation du RASED.
  - Pour l'enseignement religieux, Mme Herr intervient le mardi de 13h45 à 14h45 en alternance pour les deux classes élémentaires, dans l'annexe.
  - APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : elles ont lieu le mardi et parfois ponctuellement le jeudi en fonction des projets. Des séances ont eu lieu aussi le lundi en septembre avec Mme Richard. Mme Frison en est exemptée pour ses tâches de direction.
  - Projet d'école : rédigé l'an passé, il est toujours d'actualité.
  - Règlement intérieur → il avait été voté au dernier Conseil d'école et mis à **disposition sur le site de la Commune**.
  - Une consultation des parents a eu lieu tout le mois de septembre autour de 3 questions : Ce que les parents apprécient dans les relations école / familles, leurs idées pour les faire évoluer, leurs questionnements sur le fonctionnement et l'organisation de l'école. Il n'y a eu que peu de réponses. Plusieurs faisaient état d'une satisfaction quant aux relations avec l'école. L'une proposait davantage de retours sur la scolarité des élèves, les enseignantes rappellent qu'elles se rendent disponibles lorsque les parents souhaitent des entretiens, il suffit d'en faire la demande dans le cahier de liaison. Une autre proposait de mieux renseigner les familles au sujet de l'école du dehors. Nous demandons aux parents qui souhaiteraient davantage d'informations sur ce dispositif pédagogique de se manifester par le biais du cahier de liaison ou des parents délégués afin d'organiser éventuellement une réunion sur le sujet. Il est rappelé qu'il est également possible d'accompagner les classes afin d'assister aux activités pédagogiques menées dehors.
  - **Un rappel est fait par la directrice** : les parents doivent absolument transmettre les informations importantes ou demander des entretiens aux enseignants par le cahier de liaison, et impérativement éviter de les accaparer aux moments d'accueil, cela pour leur permettre de maintenir une surveillance continue de leurs élèves.
  - L'équipe enseignante remarque que **les documents de rentrée ont encore été difficiles à obtenir** dans les temps, documents essentiels à la sécurité des enfants et à la gestion des classes. Aucune manière d'éviter ce problème à l'avenir n'a été trouvée pour le moment. Les demandes sont faites dès juillet par le courrier de fin d'année, et pourtant cela reste problématique.
  - De même, les cahiers de liaison, qui doivent être consultés tous les jours restent parfois plusieurs jours sans signature. Il est donc rappelé qu'il est impératif qu'une liaison sans faille soit maintenue entre école et familles.
  - Un travail autour des règles essentielles au fonctionnement des classes a été mené, chaque élève a personnalisé son « passeport » et une communication a été transmise aux parents. **Le respect de ces règles par chaque élève doit garantir une ambiance de travail et de respect dans chaque classe.** C'est pourquoi il est essentiel que les différents partenaires de la coéducation (parents, enseignants) tiennent le même discours.
- #### **3. Hygiène, sécurité et travaux**
- Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) doit être révisé en raison de l'extension des locaux. Un exercice d'évacuation type incendie est prévu une fois par trimestre + un exercice intrusion et 2 exercices PPMS par an. Le 1<sup>er</sup> exercice incendie a eu lieu en septembre, tout s'est très bien passé, les élèves ont été très rapides et efficaces. L'exercice risque tempête sera effectué le lundi 18 novembre et l'exercice intrusion dans la semaine suivante (la date reste à fixer avec la Mairie mais les parents en seront informés en amont). M.le Maire s'est renseigné afin d'organiser un exercice avec les pompiers, ainsi qu'une formation pour les enseignants pour l'utilisation des extincteurs.
  - Le grand ménage a eu lieu cet été. Le chien-assis du 2<sup>e</sup> étage a été redressé et un radiateur a été rajouté dans la classe du 1<sup>er</sup>.
  - Les téléphones fixes de l'école ont été remplacés par des téléphones portables.

#### 4. Point financier

- Il y a, au 7 octobre 2024 : 3247,95€ sur le compte. Il y a encore quelques factures à régler.
- L'achat du matériel scolaire de rentrée a été organisé via la FCPE. Nous la remercions pour cette organisation.
- La commune a à nouveau financé les fichiers de mathématiques des élèves d'élémentaire et de lecture pour les CP et CE1.
- La FCPE a effectué des dons suite aux actions menées à l'école, ils s'élèvent à 1000 € (fête de l'école de juin).
- La coopérative a financé **une partie de la sortie à Strasbourg** des élèves de CE2/CM à hauteur de 12€ (sur un coût total de 17€). Elle a **entièrement financé le spectacle** à hauteur de 9,50€ par enfant pour les élèves de PS à CE1.

#### 5. Actions et manifestations :

- **Réunion de rentrée** : une nouvelle formule a été proposée : un moment commun sous le préau pour les informations « école », puis un moment dans chaque classe pour les explications pédagogiques, et enfin un moment convivial à l'extérieur.
- **Les tombolas de l'ADEM** : Nous remercions les familles qui participent activement à la vente des tombolas car elles permettent de solliciter les aides de l'ADEM dans les projets de l'école, du prêt de matériel, etc.
- **Ecole dehors** : Les élèves des classes CP-CE1 et CE2-CM font école en forêt tous les vendredis matins pour différentes activités dans les différents domaines d'apprentissage. Un planning d'accompagnement en ligne permet aux parents de s'inscrire.
- **Une cueillette de pommes** a eu lieu mi-septembre, une bouteille a été distribuée à chaque enfant et les autres sont proposées à la vente au profit des projets la Coopérative scolaire au prix de 2€. **Un grand merci** à la famille Woehrel qui s'est occupée de tout l'acheminement des pommes et des bouteilles jusqu'au pressoir puis jusqu'à l'école.
- **Le projet jardin partagé** se poursuit par des visites régulières et un entretien du jardin.
- **Une sortie à Strasbourg** a eu lieu pour les CE2/CM le 4 octobre. Ils ont visité le Musée des Arts Décoratifs et la Cathédrale avec une guide.
- **Le spectacle de la Cie Planète Mômes** 'Le palais des 5 sens' a été très apprécié par les élèves de PS à CE1 le 18 octobre.
- **Semaine du goût** : En PS-MS-GS, les élèves ont travaillé autour des 5 sens, particulièrement le toucher. Ils ont préparé une compote de pommes qu'ils avaient cueillies et une soupe de potiron récolté au jardin. Les élèves de la classe de CP-CE1 ont préparé un crumble aux pommes qu'ils ont dégusté et fait goûter aux CE2-CM. Les CE2-CM ont travaillé en sciences autour du chocolat et de sa composition, sans oublier une dégustation.
- **La Fête du Goût** organisée par les parents délégués était une soirée réussie, sans bénéfice (puisque ce n'est pas le but).

#### A venir :

- Les élèves de CE2-CM participeront à la **commémoration du 11 novembre**.
- Les élèves de CP CE1 iront au Cinéma de Mutzig dans le cadre **du projet Ecole et Cinéma** avec l'école d'Urmatt, afin de partager les frais de transport. Ils visionneront et travailleront autour d'un film par trimestre.
- Les élèves de CP à CM2 iront à la piscine de Mutzig le mardi matin de 9h30 à 10h30 pour **des séances de natation**. Il y aura 5 séances, du 10 décembre au 21 janvier. Les parents pourront s'inscrire en ligne pour accompagner les élèves lors de ces séances : dans l'idéal il faut un parent qui a obtenu un agrément, et un parent pour aider au niveau des vestiaires.
- **Un goûter de Noël** est prévu pour les classes le dernier jour avant les congés de Noël.
- **Une classe de découverte** permettra aux élèves de CE2 à CM2 de passer 5 jours à l'Ecomusée d'Alsace en mai.
- **Un grand projet** autour du thème du cirque est programmé à partir d'avril/mai pour les 3 classes (les enfants ne sont pas encore au courant).
- **La fête de fin d'année** est fixée au vendredi 13 juin vers 18h.

#### 6. Parents d'élèves :

L'action bulbes est terminée. Des bulbes ont été offerts à l'école. L'action fromages et les 2 actions agrumes sont en cours. Les déléguées souhaitent **remercier les parents pour leur aide** lors de la soirée du Goût et l'aide à la réception des marchandises et livraisons à venir. Les déléguées ont pour idée de proposer prochainement un espace parents pour des échanges sur différents sujets (exclusion, écrans, harcèlement) à ceux qui le souhaitent et annonce qu'une communication sera faite.

#### 7. Remerciements :

- **L'équipe enseignante** souhaite adresser des remerciements à la Municipalité pour les moyens mis en œuvre pour le bon fonctionnement de l'école et la réalisation de ses projets. Elle remercie Claudine pour son travail et son aide, les agents communaux pour leur efficacité. Des remerciements sont également formulés à destination des parents qui participent aux actions, qui aident à l'encadrement lors des activités scolaires, mais aussi aux parents délégués pour les actions menées afin de permettre le financement de projets motivants et enrichissants pour tous les élèves de l'école.
- **Les représentantes de parents** remercient l'équipe enseignante qui s'occupe des enfants et organisent des projets enrichissants pour eux, qui leur permettent découvertes et émerveillements, mais aussi la Mairie et ses agents pour leur aide dans la logistique des actions. Elles remercient les parents qui participent aux actions.
- **La commune** remercie l'équipe et les parents d'élèves pour leur investissement et l'énergie déployés au service des élèves. M. le Maire souhaite une bonne année scolaire à l'ensemble de la communauté éducative.

**Le conseil d'école est clos à 19h35.**